

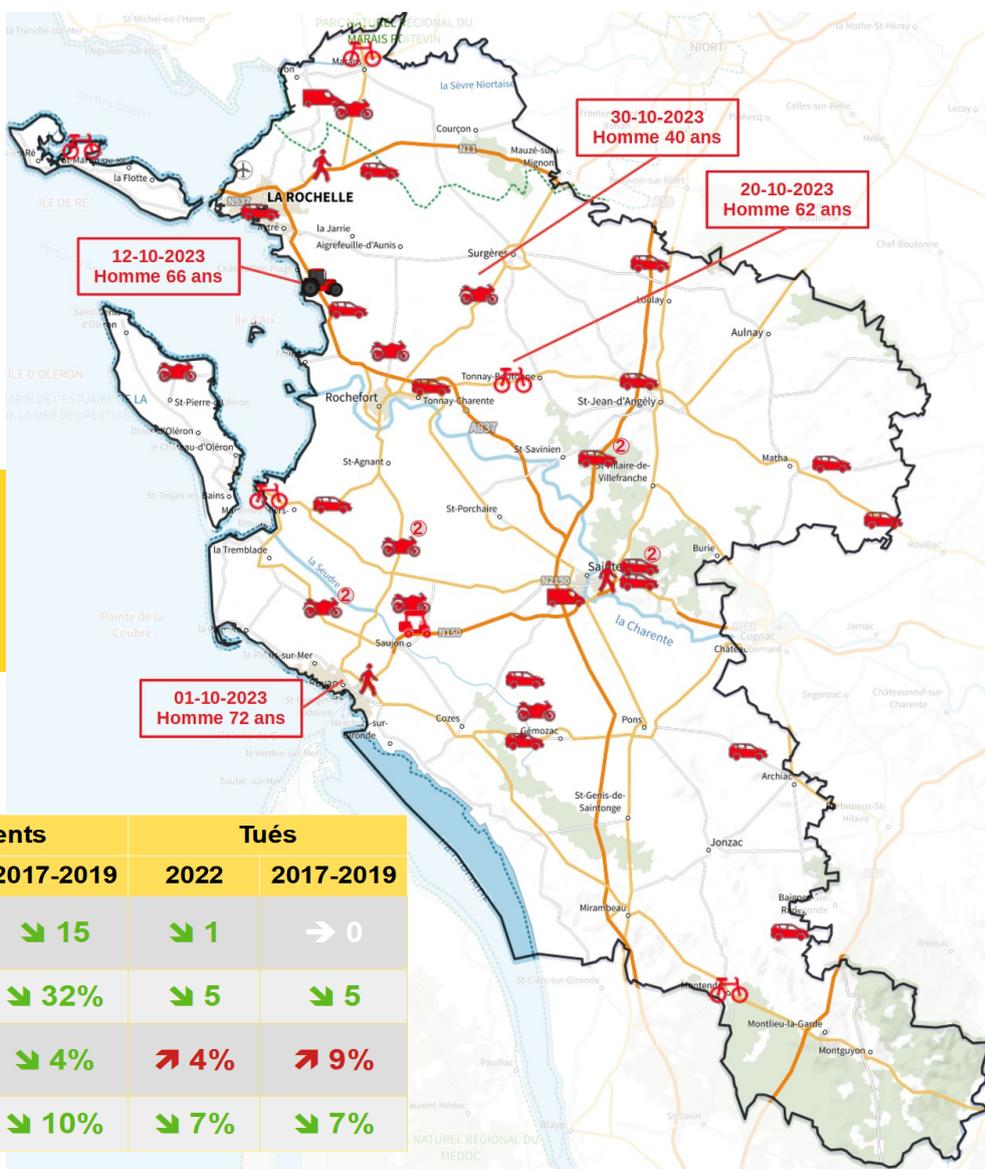
BAROMÈTRE MENSUEL DE L'ACCIDENTALITÉ ROUTIÈRE OCTOBRE 2023

LES CHIFFRES CLÉS DU MOIS :

44 ACCIDENTS CORPORELS
56 PERSONNES BLESSÉES
4 PERSONNES TUÉES

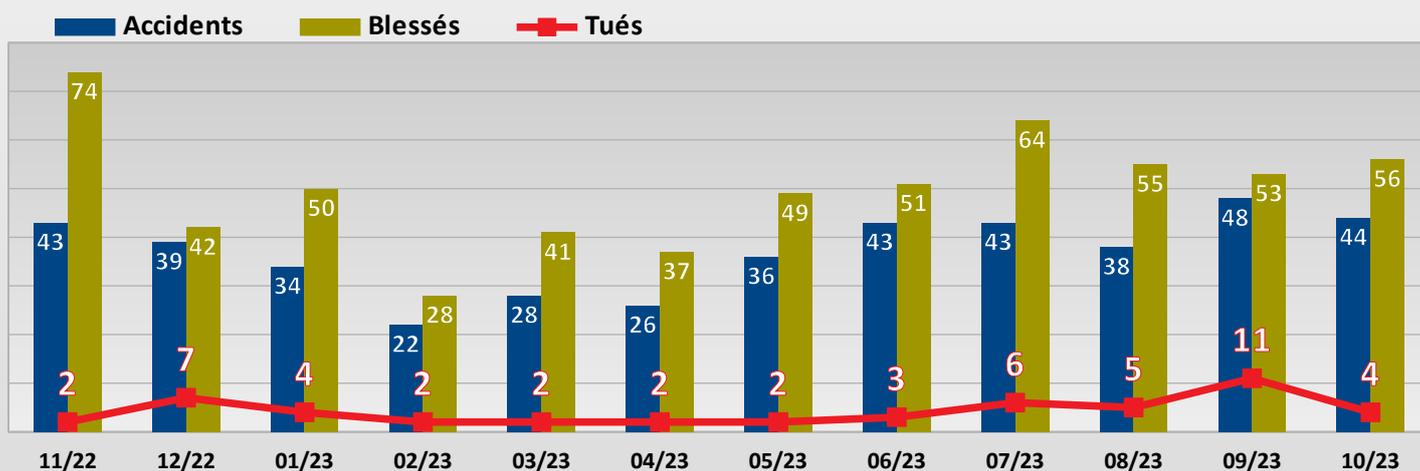
DEPUIS LE 1^{er} JANVIER :

362 ACCIDENTS CORPORELS
484 PERSONNES BLESSÉES
41 PERSONNES TUÉES



ÉVOLUTIONS		Accidents		Tués	
		2022	2017-2019	2022	2017-2019
Charente Maritime	OCTOBRE 2023	↗ 3	↘ 15	↘ 1	→ 0
	Cumul Annuel	↗ 2%	↘ 32%	↘ 5	↘ 5
National	OCTOBRE 2023	↗ 9%	↘ 4%	↗ 4%	↗ 9%
	Cumul Annuel	↘ 3%	↘ 10%	↘ 7%	↘ 7%

ATB par mois sur 12 mois glissants



Cumuls Annuels

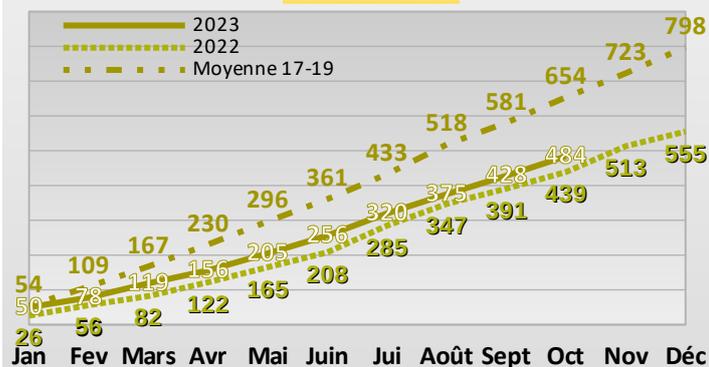
Nombre Accidents Corporels



Nombre Tués

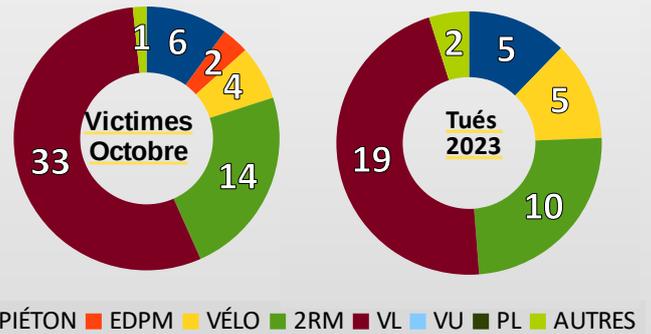


Nombre Blessés

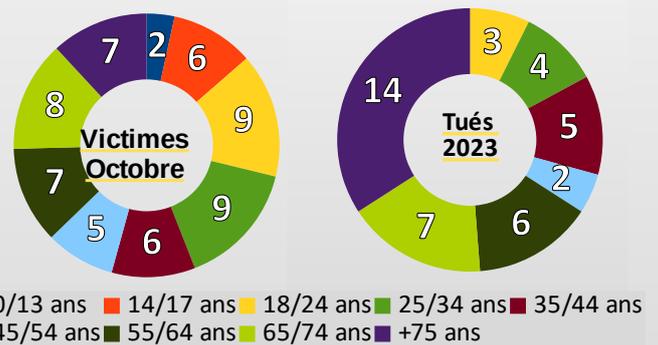


Répartitions

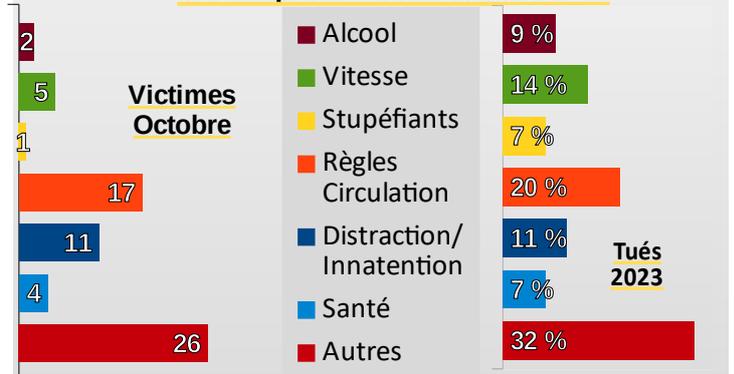
Mode de déplacement



Tranches d'âge



Causes présumées des accidents



D'après une expérience menée par la Sécurité routière chez UTAC, les piétons vêtus d'une tenue rétro réfléchissante sont visibles de nuit dans les phares d'une voiture à 44 mètres et les cyclistes à 63 mètres vs respectivement 28 mètres et 35 mètres avec une tenue sombre

Le passage à l'heure d'hiver a pour conséquence majeure un coucher du soleil intervenant plus tôt dans les semaines à venir. Entre 17h et 19h, il fait tout à coup plus sombre au moment des sorties d'école et du travail. Les usagers de la route dits vulnérables seront alors moins visibles dans un contexte de circulation dense, les exposant davantage au risque d'accident.

Alors que, chaque année, un pic d'accidentalité est observé après le week-end du changement d'heure, la Sécurité routière a mené une expérience avec les équipes de UTAC pour démontrer l'importance pour les usagers vulnérables de se rendre visibles. L'expérience a consisté en une séance de tests d'arrêt d'urgence d'un véhicule, de nuit, face à un piéton et un cycliste sans et avec une tenue rétro réfléchissante.

Les conseils de la Sécurité routière

Être visibles...

La Sécurité routière encourage à porter des vêtements clairs et à opter pour des dispositifs rétro-réfléchissants (gilet, brassard, gants, bandes sur le sac à dos, le cartable, etc.). Le simple fait d'avoir sur soi un accessoire réfléchissant permet d'être vu plus tôt. Certains équipements qui favorisent la visibilité sont obligatoires :

les vélos doivent être équipés de catadioptres rouges à l'arrière, oranges au niveau des pédales, visibles latéralement, et d'un feu blanc à l'avant. De nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante, le gilet de haute visibilité (jaune, orange, vert) est obligatoire hors agglomération.

les trottinettes doivent être équipées d'un feu blanc à l'avant, un autre, rouge à l'arrière, et de catadioptres arrières et latéraux. Le port du gilet rétro réfléchissant est obligatoire de nuit ou de jour par visibilité insuffisante.

Et vigilants !

La Sécurité routière invite tous les usagers de la route à être plus attentifs, respecter le Code de la route et bien faire attention :

aux angles morts notamment des bus et poids-lourds ;

lors d'un changement de direction : tendre son bras à vélo ou à trottinette comme mettre son clignotant en voiture donne une indication aux autres usagers ;

en traversant : avoir la priorité ne signifie pas traverser sans précaution, en particulier dans la pénombre. Marcher sur le côté gauche de la chaussée permet de bien voir les véhicules arrivant en face. Avant de traverser, regarder à gauche, à droite, puis à nouveau à gauche.

lors de l'ouverture de sa portière : pour protéger les cyclistes et trottinettes des accidents de portière, adopter un geste simple « Portière gauche, main droite - portière droite, main gauche. » Pour sortir de voiture, il s'agit d'actionner la poignée de la portière avec la main opposée à celle-ci. Ce changement de main entraîne mécaniquement la rotation des épaules. L'automobiliste s'appropriant à ouvrir sa portière pour descendre de son véhicule est alors naturellement bien mieux placé pour vérifier dans son rétroviseur et vers l'arrière de sa voiture, qu'aucun usager ne surgit de l'angle mort.